Avisbat

AVIS À LA BATELLERIE
N° FR/2026/05142-0

Évènement

Décret n° 2012-1556 du 28/12/2012 (mesures temporaires)

Insuffisance de la ressource en eau

Localisation A

Canal de Bourgogne

PK de début : 212.710
PK de fin : 239.600
Position : Toute la largeur de la voie

Du 02/06/2026 à 09h00
Au 25/10/2026 (date estimée)

Mouillage limité
Limité à 1.80 mètre(s)

Informations supplémentaires

Mesdames et Messieurs les usagers de la voie d'eau sont informés qu'en raison d'un déficit chronique de la ressource en eau, à partir du 2 juin 2026, le mouillage garanti est abaissé à 1.80 m entre Dijon (55S) et Saint Usage (75S), sur le Canal de Bourgogne.

La hauteur dans les biefs sera progressivement abaissée.

Cet avis peut faire l'objet d'un e modification en fonction de l'évolution de la situation hydraulique. Merci de rester vigilants et de vous conformer aux recommandations données par les agents de la Direction Territoriale.

Contacter le(s) service(s) concerné(s)

Service territorial Bourgogne

03 45 34 13 50 uti.bourgogne@vnf.fr

Prénom NOM

Nathalie VINCENT

Certifié par yousign